




Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Etre personne de soutien

 Référence	OS101
 Lieu	Intra : sur site
 Durée	2 jours
 Coût	2400 €/ 2 jours / groupe (hors frais de déplacement et d'hébergement)
 Groupe	12 personnes maximum



Association française
des personnes handicapées intellectuelles **PUBLIC**

Toute personne (bénévole ou professionnel) exerçant une fonction d'accompagnement d'adultes en situation de handicap intellectuel : personne de soutien, personne de ressource, facilitateur, facilitateur, etc.

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Repérer les besoins des personnes accompagnées
- Identifier les ressources nécessaires pour optimiser la qualité de l'accompagnement
- Questionner les effets de sa posture d'accompagnement au regard de l'autodétermination
- Construire un plan d'actions à l'accompagnement individuel ou collectif

CONTENU

- **Les missions et le rôle de la personne de soutien pour l'autoreprésentation**

Qu'est-ce que Nous Aussi et une personne de soutien ?

Qu'est-ce que l'autoreprésentation ?

- **Un diagnostic de sa mission dans son territoire**

- **Un peu de théorie :**

Les différents handicaps,

Les enjeux européens et politiques publiques françaises

- **Postures et pratiques d'accompagnement au regard de l'autodétermination et de l'accessibilité – la question de l'éthique**

Qu'est-ce que c'est qu'accompagner ? Comment le définir et l'appliquer ?

Qu'est-ce que l'autodétermination ? Comment la favoriser ?



Rendre accessible (FALC, S3A, etc.)

Démarche d'autodétermination et d'autoreprésentation

La place du professionnel et du bénévole : exercice de pouvoir ?

PÉDAGOGIE

- Apport théorique
- Exercices d'appropriation à partir d'étude de situations proposées.
- Echanges d'expériences
- Supports papier et vidéo
- Grille diagnostique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact